



ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE DU GENIE

(A.N.O.R.G.)

Fondée en 1882

Membre de l'U.N.O.R., de l'A.N.R.A.T. et de la F.N.G.

Adresse postale : 15 Boulevard Victor - 75015 PARIS

Tel: 01.45.31.84.02 - Fax : 01.45.31.50.81

Site internet : [http : // anorg.fr](http://anorg.fr)

ASSEMBLEE GENERALE 2016

CONVOCAATION

L'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association se tiendra

Jeudi 14 avril 2016 à 18h 00

dans les locaux paroissiaux (à droite, avant la grande cour)

Notre-Dame-de-Nazareth – 351 rue Lecourbe - Paris 15^e

Parking dans la grande cour ; métro Balard ou Lourmel ; tramway T3

ORDRE DU JOUR

- Accueil.
- Vérification des pouvoirs et vote pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration.
- Rapport moral du secrétaire général.
- Rapport des chargés de fonction et délégués régionaux.
- Approbation du rapport moral.
- Rapport financier du trésorier général (exercice 2015 - budget 2016).
- Compte-rendu du vérificateur des comptes.
- Approbation des comptes. Quitus au trésorier général.
- Fixation du montant de la cotisation 2017.
- Résultats des élections au conseil d'administration.
- Mot du président.
- Questions diverses.

Ceux qui souhaitent faire partie du conseil d'administration sont invités à adresser, au minimum 48 heures avant, leur candidature par écrit, sur papier libre, à l'A.N.O.R.G. Il y a des places disponibles au conseil et il n'y a que trois réunions par an. **N'hésitez pas à postuler !**

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à l'assemblée générale, vous êtes invités à retourner le pouvoir ci-joint, dûment rempli, au siège de l'association. Ce pouvoir peut être nominatif mais, d'après nos statuts, un mandaté ne peut être titulaire de plus de dix pouvoirs. **Il est donc recommandé d'envoyer un pouvoir en blanc.** Les pouvoirs en blanc seront distribués dans l'ordre aux membres du bureau et du conseil (**évités de les mettre au nom du président** qui en aura trop et ne pourra pas statutairement les utiliser...).

A l'issue de l'assemblée générale, nous prendrons notre repas en commun à la carte au restaurant italien voisin « Bistrot dei fratelli » (31 boulevard Victor - Paris 15^e) situé près du lieu de l'assemblée générale, vers 20h. Prévoir 25 à 30€ à régler sur place. **Ne vous inscrivez au repas que si vous êtes sûr de venir, ou décommandez vous le cas échéant à l'avance.**

Merci de bien vouloir remplir la fiche de participation et de candidature éventuelle (ci-jointe) et de la retourner dans les meilleurs délais. Nous comptons sur votre présence. Nous vous prions d'agréer, cher ami sapeur, l'expression de nos sentiments cordiaux et dévoués.

Colonel (H.) Hervé BAPTISTE, président de l'A.N.O.R.G.



ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE DU GENIE

(A.N.O.R.G.)

Fondée en 1882

Membre de l'U.N.O.R., de l'A.N.R.A.T. et de la F.N.G.

Adresse postale : 15 Boulevard Victor - 75015 PARIS

Tel: 01.45.31.84.02 - Fax : 01.45.31.50.81

Site internet : [http : // anorg.fr](http://anorg.fr)

FICHE DE PARTICIPATION

A l'assemblée générale de l'A.N.O.R.G. **JEUDI 14 AVRIL 2016**

(locaux paroissiaux de Notre-Dame-de-Nazareth, Paris 15^e)

(à adresser à l'ANORG avant le 8 avril)

Le (Grade) Nom Prénom

.....

<input type="checkbox"/>	Assistera à l'assemblée générale
--------------------------	----------------------------------

<input type="checkbox"/>	Prendra son repas au restaurant « Bistrot dei fratelli » (important pour l'effectif). Prévoir 25 à 30 €
--------------------------	---

<input type="checkbox"/>	Propose sa candidature en tant que membre du conseil d'administration de l'ANORG
--------------------------	--

(mettre une croix dans la ou les cases correspondantes)

A le

Signature



Assemblée générale du JEUDI 14 AVRIL 2016

POUVOIR

(à adresser au colonel (H) BAPTISTE, 15 boulevard Victor, 75015 Paris, avant le 8 avril)

Je soussigné : Grade **Nom** **Prénom**
membre de l'ANORG et à jour de ma cotisation 2015,

donne pouvoir à : Grade **Nom** **Prénom**

.....

membre de l'association, pour me représenter à l'assemblée générale du JEUDI 14 AVRIL 2016, voter et prendre en mon nom toute décision en rapport avec l'ordre du jour et relative au fonctionnement de l'ANORG. Ce pouvoir est transmissible si le mandaté, absent, a lui-même donné pouvoir à un autre membre.

A le

Signature (avec mention « BON POUR POUVOIR »)

NB : Les statuts prévoyant l'impossibilité pour un membre d'avoir plus de dix pouvoirs, les pouvoirs adressés en blanc (sans mandataire) seront distribués par le président, dans l'ordre, aux membres du bureau, du conseil d'administration, ou membres ordinaires présents. Ne pas en envoyer nominativement au nom du président qui, au delà de 10, ne pourra pas les utiliser !